

## *Formulaire de restitution d'une synthèse*

---

**Arrondissement** de Lyon

---

**Réunion d'école publique** : circonscription de Grézieu-Monts du Lyonnais  
Communes de Craponne, Sainte Consorce, Saint Genis les Ollières  
Réunion du 11 décembre 2003 à Saint Genis les Ollières.  
Nombre de participants : de 50 à 100 (70 enseignants, 10 divers)

---

### **02 Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?**

L'Ecole dépend du ministère de l'Education Nationale. Mais la fonction éducative suppose l'intervention des parents en premier lieu et des enseignants en complémentarité, tout en n'ignorant pas la concurrence très forte des médias.

L'Ecole se doit d'apprendre aux enfants et aux jeunes à se servir des médias avec suffisamment d'objectivité et de distanciation.

L'Ecole doit apporter la culture générale qui permettra d'apprendre la vie en commun et d'accéder à une citoyenneté la plus active possible, et ultérieurement, après le collège, donner accès à la vie professionnelle.

La culture générale, c'est susciter la curiosité, c'est donner un socle commun qui aidera chaque individu à grandir et à vivre sa vie, et à l'heure de l'Europe, c'est donner un capital permettant de diminuer les inégalités culturelles et permettre l'accès à la démocratie.

L'Ecole doit transmettre des données et des savoirs, avec de plus en plus d'objectifs à atteindre. Mais l'Ecole n'est-elle pas devenue trop normative ? La hiérarchisation des élèves, surtout en primaire et au collège, n'aide pas ceux qui sont au-dessus ou en dessous de la norme.

Mais, parallèlement, les savoirs établis et construits aident à décoder, à donner du sens et à accéder à la culture générale.

Les échanges ont longuement souligné l'ambiguïté suivante : l'Ecole doit-elle se contenter de donner les savoirs précisés par les instructions officielles, ou bien doit-elle les donner en utilisant le contexte de l'environnement (se servir de tout ce qui est autour).

---

### **08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?**

A-t-on les moyens de nos ambitions ?

N'a-t-on pas le plus mauvais rythme scolaire dans la sphère européenne ? Comment impliquer dans une réforme du rythme tous les acteurs de la vie professionnelle ?

Si on s'approche du rythme de nos voisins, qui donnera les moyens nécessaires ? Les communes ne peuvent pas tout faire et n'ont pas toutes les mêmes moyens. Il n'y aura pas d'égalité pour tous les enfants.

C'est à l'Etat de donner à l'Ecole les moyens de fonctionner :

- Réduction des effectifs ;

- Augmentation des structures et des personnels spécialisés ;

- Rapidité des remplacements lors des congés de longue durée ;

- Suivi des enseignements de langues ;

- Présence d'aides éducateurs.

L'Ecole doit donner l'envie d'apprendre, en groupe et seul ; elle doit développer l'autonomie, les apprentissages méthodologiques et l'imaginaire dès l'école primaire.

Les échanges ont fait apparaître une multitude de dysharmonies : il y a beaucoup de difficultés à conjuguer désir, plaisir et effort. Le travail et l'effort à fournir peuvent être la source de frustrations ; pour que celles-ci soient formatrices, l'enseignant doit veiller à ce que l'enfant ne cède pas au découragement. L'attitude motivante de l'enseignant aide l'enfant à réinvestir sa réussite, son désir d'avancer, d'aller plus loin.

La complémentarité école, éducation parentale doit aider l'enfant dans ses acquisitions. Encore faut-il que l'emploi du temps permette à l'enfant de "digérer" les apprentissages et d'avoir du temps pour lui. La multiplication d'activités extra-scolaires développe souvent une attitude similaire de consommation à l'école.

La perception par les familles de l'Ecole est très importante et l'attitude positive face aux apprentissages aide les enseignants.

---

## **18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?**

L'efficacité de l'Ecole n'exige pas plus de décentralisation. Les échanges ont fait apparaître de nombreuses réticences quant aux financements et aux décisions dans le cadre de la décentralisation:

La décentralisation, c'est la diminution des moyens ;

C'est aggraver les inégalités ;

C'est risquer le recrutement des enseignants par les collectivités territoriales ;

C'est risquer la sectorisation des enseignements en fonction des options politiques des régions.

L'Etat interviendra-t-il pour rectifier les inégalités ?

Tous les échanges ont fait apparaître le souhait de voir l'Etat garder la responsabilité des diplômes, des horaires et des programmes, de l'organisation de l'année scolaire, du recrutement et de la gestion des personnels.

L'Etat doit être le garant de l'égalité. La décentralisation est à manier avec précaution.

On peut souhaiter en même temps le principe du financement national et donner aux régions, aux départements ou aux communes la responsabilité des choix d'utilisation. Mais attention à l'arbitraire !

Sur l'intercommunalité, les regroupements d'écoles obligent parfois à des déplacements de jeunes enfants tôt le matin ; est-ce une situation souhaitable ?

Que penser des semaines à 4 jours ou à 4 jours 1/2 ? Le système est anarchique, les chronobiologistes sont contre les 4 jours. Qui doit décider ? Peut-on laisser une autonomie complète aux écoles, comme dans l'enseignement privé ?

La carte scolaire est loin d'être parfaite et satisfaisante (problème des handicapés qui ne sont pas partout accueillis), mais elle a lieu d'être car le libre choix peut être dangereux (choix de l'école en fonction des enseignants, des projets d'école, des moyens financiers, des sorties, etc...). Les municipalités doivent rester garantes des périmètres scolaires pour les écoles primaires de leur ressort.

---

## **Remarques complémentaires sur le débat.**

Tous (ou presque tous) les enseignants de la circonscription ont participé à la réunion (les IME n'avaient pas été informés). Mais beaucoup ont regretté l'image négative de l'Ecole donnée auprès des parents qui travaillent par la banalisation d'une après-midi de classe.

Certains participants ont exprimé en fin de réunion leur conviction que les conclusions du débat national étaient déjà faites.

La participation au débat ne cautionne-t-elle pas des décisions déjà prises. Certains ont donné l'exemple des nouveaux tests d'évaluation des grandes sections de maternelle qui n'ont pas tenu compte des remarques et des corrections minutieuses des écoles-témoins.

On a l'impression que l'Etat découvre la "France d'en bas".

Pour d'autres participants, c'est plutôt l'occasion d'un grand débat démocratique, avec pour mission de faire "remonter" tout ce qui est dit. La France d'en bas parle, c'est la démocratie, il ne faut pas se désengager.

Toujours en fin de réunion, certains participants ont dit que l'Etat se désengageait de son rôle. Ainsi, il n'organise plus de visites médicales, il n'organise pas de formations sur l'utilisation de la voix, il ne semble plus défendre ses personnels.

Les dernières interventions ont exprimé l'exigence pour l'Etat de défendre la laïcité et de faire en sorte que l'Education reste une priorité.

---

## **Trois priorités pour l'Ecole.**

- 1** Outre les savoirs, l'Ecole doit apporter la culture générale permettant d'apprendre la vie en commun et d'accéder à une citoyenneté active.
- 2** L'attitude positive des parents face à l'apprentissage des savoirs et l'attitude motivante des enseignants sont les facteurs essentiels de la réussite des enfants et des jeunes.
- 3** L'Etat doit garder la responsabilité des programmes, horaires, diplômes, recrutement et gestion des personnels enseignants et rester le garant de l'égalité de tous devant les disparités territoriales.